



N° 7300-SD
(mars 2016)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU GARD
POLE D'EVALUATION DOMANIALE
67 Rue Salomon Reinach
30032 NIMES CEDEX 1
Mel. : ddfip30.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Nîmes, le 28 janvier 2019

*Le Directeur Départemental
des finances publiques*

POUR NOUS JOINDRE :

à

Affaire suivie par : Anne MERLE
anne.merle@dgfip.finances.gouv.fr
☎ : 04.66..87.87.41

Monsieur le Maire
Mairie de Calvisson
30420 CALVISSON

Dossier 2018-30062V0022

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DESIGNATION DU BIEN : PARTIE DE CHEMIN RURAL

ADRESSE DU BIEN : LIEU-DIT « COUYRAN » A CALVISSON

VALEUR VÉNALE : 500 €

1 – SERVICE CONSULTANT : COMMUNE DE CALVISSON *Commune*
AFFAIRE SUIVIE PAR : AUDREY CRETON CALVISSON

2 – Date de consultation : 28/12/2018
Date de réception : 03/01/2019
Date de visite :
Date de constitution du dossier « en état » :

3 – OPERATION SOUMISE A L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGE :

Cession d'un chemin rural.

4 – DESCRIPTION DU BIEN :

REFERENCES CADASTRALES : PARTIE DE CHEMIN RURAL DE 371 M² ENVIRON

DESCRIPTION DU BIEN : TERRAIN PLAT

5 – SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire : Commune de Calvisson

- situation d'occupation : libre

6 – URBANISME ET RESEAUX

PLU opposable le 17/06/2016- Zone A

7 – DETERMINATION DE LA VALEUR VENALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison .

La valeur vénale du bien est estimée à **500 € HT** .

8 – DUREE DE VALIDITE

Le présent avis est valable un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIERES

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le directeur départemental des Finances publiques du Gard,

L'inspectrice



Anne MERLE